

Hana Virag

MLaw,
Avocate

LANGUES:

allemand
anglais
français
Slowenisch

SITE:

Zurich



TÉLÉPHONE:

+41 58 258 10 00

AU PROFIL EN LIGNE:



COURRIER ÉLECTRONIQUE :

hana.virag@bratschi.ch

Vita

Hana Virag est spécialisée en droit public. Elle dispose d'un large éventail de compétences, notamment dans les domaines du droit de procédure publique, du droit public et communal, du droit de la construction, de la planification et de l'environnement, du droit d'administratif commercial et du droit de l'énergie. Elle conseille les municipalités, les entreprises et les particuliers et les représente devant les autorités administratives et les tribunaux. En outre, elle rédige des rapports d'expertise juridique dans ses domaines de compétence.

Expérience professionnelle

- Avocate, Bratschi SA (depuis 2024)
- Collaboratrice juridique, cabinets d'avocats, Toronto, Tokyo et Zurich (2016-2024)
- Auditrice juridique, service juridique régional – Office pour la jeunesse et l'orientation professionnelle, Wetzikon (2020-2021)
- Greffière, Tribunal d'arrondissement de Winterthur (2018-2019)
- Consultante dans un cabinet Big Four, Zurich (2017-2019)

Entraînement

- MLaw, Université de Zurich (2018)

D'autres activités

- Chargée de cours pour l'introduction au droit et aux contrats, IBZ
- École de technique et de gestion, Zurich (depuis 2020)

Compétence

Droit administratif général, Droit de la construction, Droit de la formation, Droit de la protection des données, Droit en matière d'énergie, Privatisation et externalisation de services publics, partenariats public-privé, Droit de l'infrastructure, Droit des médias et de la communication, Marchés publics, Droit du personnel de l'administration, Droit de l'aménagement du territoire, Droit procédural, Droit public et communal, Droit des télécommunications, Droit de l'environnement, Droit administratif économique

Publications

Subventionierungsmöglichkeiten nach dem Bundesgesetz über eine sichere Stromversorgung mit erneuerbaren Energien

Josuran-Binder Anja und Virag Hana, in: bratschiLETTER Öff.-Recht, September 2024